

# **Discours de Patrick Devedjian**

## **Président du Conseil général des Hauts de Seine**

### **Séance publique – Budget Supplémentaire**

**27 juin 2014**

**Nanterre**

Mes chers Collègues,

La session du Conseil général d'aujourd'hui sera consacrée principalement à l'examen du Budget supplémentaire 2014.

Au préalable, nous recevrons à 11h30 le Préfet Jounot qui nous présentera le rapport d'activité des services de l'Etat dans le Département au titre de l'année 2013 et qui sera suivi par notre traditionnel échange de questions-réponses avec le Préfet.

Quelques mots sur le budget supplémentaire et le contexte dans lequel il a été préparé. Je tiens à remercier les élus et les agents départementaux qui y ont participé d'autant plus que ce budget traduit la qualité des inscriptions budgétaires initiales du budget primitif 2014.

Un budget supplémentaire bâti dans un environnement mouvant et difficile puisqu'il revient aux élus de proximité, de résoudre l'équation suivante :

« Comment assurer la même qualité de service au public dans un contexte de ressources contraintes » ?

Modification du système de vote, découpage-charcutage sans précédent de tous les cantons, report des élections départementales sans justification, création d'une Métropole qui est hélas centralisatrice aux compétences trop hexagonales et parisiennes pour être une vraie Métropole compétitive sur le plan international alors que nous avons déjà raté l'entrée dans la Mondialisation, un Président et un Premier ministre qui annoncent successivement :

- vouloir conserver les départements puis les supprimer.

- quand ? Tantôt en 2021, tantôt presque tout de suite en 2016 car il y aurait urgence puis finalement non, il faut se donner du temps pour réfléchir, alors 2020 et le terme est lâché ; on les « dévitalisera » d'abord comme une dent juste avant l'extraction finale.

La réforme territoriale qui justifie la suppression des départements par des économies de « 12 à 25 milliards » mais qui ne sait plus réellement comment ce calcul a été réalisé alors que l'agence Moody's met en lumière une évidence.

S'agissant d'un transfert de charges d'une collectivité à une autre, il n'engendrerait aucune baisse de dépenses à court ou moyen terme puisqu'il « se contenterait de redistribuer les coûts ».

Cette suppression provoquerait même une augmentation au regard de la nécessaire remise à niveau des salaires et charges de personnel (notamment régime indemnitaire à égaliser par le haut).

Le Président qui seul détient la vérité révélée, redessine en solitaire le soir après dîner, sur un coin de table, la carte des 14 super-régions de France sans concertation préalable avec les acteurs locaux concernés.

Un « découpage entre quelques copains » du PS comme l'a rappelé Christian Bourquin, Président socialiste du Conseil régional du Languedoc Roussillon qui rajoutait; « je ne peux qu'avouer ma déception à l'égard de ce gouvernement qui fabrique de l'injustice entre les différents territoires de la République ».

Et au milieu de tant d'incohérences, d'improvisation, des certitudes;

- la baisse permanente des dotations de l'Etat qui en cumulé serait estimée d'ici 2017 à 28 milliards d'euros (28 milliards que les collectivités devront compenser en réduisant leurs dépenses de fonctionnement et à accroître leur endettement).
- le constat de la Cour des Comptes, présidée par l'ancien député socialiste Didier Migaud, pointe une masse salariale mal maîtrisée, propose une hausse de la durée du travail et le non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois.

Et à côté de cette cacophonie nationale, des élus locaux responsables au quotidien, des Maires, des Conseillers départementaux et régionaux, des Présidents d'établissements publics aidés par des agents territoriaux dévoués mais aujourd'hui inquiets pour leur avenir.

Selon les résultats d'un sondage réalisé par l'ADF:

- 84% des Français interrogés considèrent que la suppression des départements n'est pas une priorité de la réforme territoriale,
- 92% font confiance aux élus locaux pour améliorer leur quotidien,
- 63% font confiance aux collectivités locales pour gérer l'argent public et 61% pour gérer les services publics,
- 16% des personnes interrogées sont pour la suppression des départements.

Alors, il nous revient de maîtriser nos charges de fonctionnement en vous présentant aujourd'hui un BS 2014 bien construit et clair, avec des ajustements mineurs de crédits et qui témoignent à la fois de la bonne qualité des prévisions budgétaires du BP 2014, de la gestion budgétaire et du succès du nouveau calendrier budgétaire.

J'en remercie à nouveau les élus et les services qui y ont contribué.

En dépense, des ajustements de crédits mineurs,

+ 0,7% en dépenses d'investissement soit + 3,4 millions sur une enveloppe de 502 millions,

- 0,08% en dépenses de fonctionnement.

En fonctionnement avec des inscriptions complémentaires de 3,3 millions d'euros pour les allocations RSA afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de ses bénéficiaires (sur la base de 106 nouveaux bénéficiaires par mois jusqu'à décembre 2014) et une restitution de 2,3 millions d'euros des crédits votés au BP destinés à la subvention à l'association Léonard de Vinci.

Un effort d'investissement est maintenu pour favoriser la compétitivité, l'attractivité de nos territoires, tout en soutenant l'emploi et les entreprises, des PME-PMI.

La poursuite de notre politique de partenariat avec les villes grâce à la contractualisation. On célèbre cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire de notre Département et ce qui a fonctionné pendant ce demi-siècle, c'est le partenariat entre le Département et les Maires des Hauts-de-Seine, toutes couleurs politique confondues. Tous les élus locaux des Hauts-de-Seine se sont battus et se battent pour améliorer et développer la qualité de vie des Alto-Séquanais. La recentralisation que nous vivons est à contre-courant de ce qu'il faut faire.

Enfin, soucieux de maîtriser notre endettement, je vous propose une réduction de notre recours à l'emprunt de 267 à 154 millions d'euros.

Une gestion budgétaire et comptable du département des Hauts-de-Seine, saine et responsable disais-je, saluée dans le rapport de la Chambre régionale des Comptes qui est présenté aujourd'hui.

Pour sa part, le cabinet Standard and Poor's confirme la note maximale à laquelle une collectivité territoriale française peut prétendre, AA.

Et je le rappelle, tout cela en dépit d'un contexte défavorable, en terme de baisse des dotations de l'Etat et de multiplication semble-t-il sans fin des dispositifs de péréquation, la péréquation devenue une simple variable d'ajustement comptable, laissant la collectivité bénéficiaire sous perfusion, sans contrôle et le département, notre Département des Hauts-de-Seine, un bouc-émissaire trop facile.

Je vous remercie.